

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

02

INFRASTRUCTURE

13

ECONOMIE

01

SANTE PUBLIQUE

02

ADMINISTRATION

19

RURAL

06

ENERGIE

05

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

06

GOUVERNANCE PUBLIQUE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2104

27 Juillet 2020

27 July 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	021/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 732 05 725/6993 70748 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 20 JUIL 2020 POUR LA REALISATION EN DEUX (02) LOTS DES TRAVAUX CI-APRES : N° LOT DESIGNATION 1 RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE AU CSI DEMBAMTI DJOUMBARÉ, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA 2 RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À MBAMTI-ALARBA, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DEL'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-08-2020

2	Reference	22/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 22/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 20 JUIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIÈRE MUNICIPALE DEVANT DESSERVIR SAMBOLABO ET TIBATI, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-08-2020

3	Reference	21/AONO/CIPM/C-MGA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/CIPM/C-MGA/2020 DU 18/07/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-08-2020

4	Reference	22/AONO/C-MGA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/C-MGA/CIPM/2020 DU 18/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO (PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES 2020). LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-08-2020

5	Reference	036/D13-213/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°036/D13-213/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MOKOLO II (CSI II) ET A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MEIGANGA (HD) RESPECTIVEMENT DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD ET DE L'ADAMAOUA, EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [06/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020 DU16/07/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020 DU16/07/2020.POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE NKOLABUI - EVOUZOK, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 05-08-2020

7

Reference [05/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020 DU 16/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NKOLABUI - NSENGOU, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 05-08-2020

8

Reference [004/AONO/CNCC/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CNCC/CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3.FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC-EXERCICE 2020 PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-08-2020

9

Reference [007/AONO/CAEDII/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II? SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT: BIPIMINDDEVEL 2020 IMPUTATION BUDGETAIRE: 54 27 641405 2254 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDEA II

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-08-2020

10

Reference [01bis/AONO/CBK/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01 BIS/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE NKONGBIMVIA VERS MVOUNKENG ET NTOUESSONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-08-2020

11

Reference [011/AONO/CBK /CIPM /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 /AONO/CBK /CIPM /2020 DU 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NLOZOA TRONCON DE ROUTE CARREFOUR AKOK BEKOE-CARREFOUR CHAPELLE EVINDISSI II -CARREFOUR EVINDISSI CENTRE-CARREFOUR BILON DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BUDGET MINTP LIGNE FOND ROUTIER - EXERCICE 2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [19/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2020 DU 24 JUILLET 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (PRO-ACTP) EN TROIS LOTS DISTINCTS. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, EXERCICE 2020.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-08-2020

13

Reference [012/AONO/CBK /CIPM /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012 /AONO/CBK /CIPM /2020 DU 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NLOZOA TRONCON DE ROUTE CARREFOUR NIMASSI-NKONGNEN I -CARREFOUR CHAPELLE EVINDISSI II DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BUDGET MINTP LIGNE FOND ROUTIER - EXERCICE 2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-08-2020

14

Reference [06/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE (POSE D 1 LAMPADAIRES) DANS LE VILLAGE MESSAMA III, COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-08-2020

15

Reference [01/DC/C-MA'AN/CIPM/2020 DU 17/08/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-MA'AN/CIPM/2020 DU 17/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) Puits positifs EQUIPES DES PMH DA DU NS LES VILLAGES EVES (QUARTIER DE ZE MOTO), MA'AN (DERRIÈRE LE STADE MUNICIPALE), MESSAMA (QUARTIER D'ONDO NS'0') ET BIDJAP (EP), DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-08-2020

16

Reference [013/DC/MINFI/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00013/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR L'ENTRETIEN DU BÂTIMENT « B » SOUS SOL, 3ÈME, 4ÈME ET 5ÈME ÉTAGES DU MINISTÈRE DES FINANCES

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	014/DC/MINFI/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00014/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES ABRITANT LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, LE PSRF, LE PSRPE, ET L'INSPECTION DES SERVICES DES IMPOTS DU MINISTERE DES FINANCES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-08-2020

18	Reference	016/DC/MINFI/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00016/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR L'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE DU CENADI ET PARKING
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-08-2020

19	Reference	015/DC/MINFI/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00015/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LE GARDIENNAGE ET LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS DU MINISTERE DES FINANCES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-08-2020

20	Reference	017/DC/MINFI/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00017/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR L'ENTRETIEN DES ASCENSEURS DES BATIMENTS « A » ET « B » DU MINISTERE DES FINANCES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-08-2020

21	Reference	0088/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0088/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 17 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES ACTIVITÉS CONSULAIRES À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

22	Reference	N°D13-215/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-215/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/D13-172/AONO/MINSANTE/CIPM/ 2020 DU 01 JUIN 2020, RELATIF À LA MISE EN PLACE, L'ENTRETIEN ET L'APPROVISIONNEMENT EN CRÉDIT DE COMMUNICATION DE DEUX(02) FLOTTES TÉLÉPHONIQUES AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE. FINANCEMENT : FONDS MONDIAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

24

Reference [08/C/CAEDII/SG/SAPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/CAEDII/SG/SAPM/20 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR -MAIRIE EDÉA II - SOUS-PRÉFECTURE EDÉA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) DANS LA COMMUNE D'EDÉA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

25

Reference [014/C/CAEDII/SG/SAPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°014/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

26

Reference [N°D13-216/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-216/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/D13-186/AONO/MINSANTE/CIPM/2020, DU 11 JUIN 2020, POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON 4X4 AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. FINANCEMENT : BIP 2020

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

27

Reference [010/C/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 010/C/CBK/SG DU 10/07/2020PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01BIS/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 27/05/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE NKONGBIMVIA VERS MVOUNKENG ET NTOUESSONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOKFINANCEMENT : BIP MINEE 2020.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

28

Reference [0090/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°0090/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE ,SUR L'ACQUISITION DES LICENCES POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES ACTIVITÉS CONSULAIRES À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [0089/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0089/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GUÉRITE ET DES COULOIRS INTERNES DU BÂTIMENT CENTRAL AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

30

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

31

Reference [009/C/CAEDII/SG/SAPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT (2,5KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA-CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

32

Reference [N°D13-212/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-212/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 BIS/D13-135/AONO/ MINSANTE/CIPM/2020 DU 24 MARS 2020, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE, DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME. FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [N°11/C/C/MBA/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°11/C/C/MBA/SG/CIPM/2020 DU 05 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2020 DU 15/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

34

Reference [010/C/CAEDII/SG/SAPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [011/C/CAEDII/SG/SAPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANGOMBE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

36

Reference [012/C/CAEDII/SG/SAPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°012/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT 1 : MALIMBA URBAIN (COLLINE DE LA JOIE) : LOT 2 : EKITE I (VILLAGE MELONE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

37

Reference [013/C/CAEDII/SG/SAPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTS : LOT 1: ESPLANADE MAIRIE ; LOT 2: BERGES DE LA SANAGA, AMONT DU BRAS MORT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

38

Reference [007/C/CAEDII/SG/SAPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR L'APPUI EN MATERIEL AUX GIC ET COOPERATIVES DE LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

39

Reference [n°01](#) [Lire](#)

Titre/objet D13-213 ADDITIF N°01 À L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°D13-201 /DC/MINSANTE/CSPM-PC/2020 DU 08/07/2020 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINT.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	n°01 Lire
	Titre/objet	D13-213 ADDITIF N°01 À L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°D13-201/DC/MINSANTE/CSPM-PC/2020 DU 08/07/2020 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

42	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

43	Reference	015/C/CIKISM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 015/C/CIKISM/2020 POTRTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRE LE MAIRE DE LA VILLE DE KIRIBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 103 (H) DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS DÉCIDE : L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0001/A0NOICUK/CIPM/PTIL2020 DU 22 JANVIER 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE UREAME DE KIRIBI, EST DÉCLARÉ INFRUCTUEUX LES OFFRES REÇUES N'AYANT PAS ÉTÉ SATISFAISANTES EN TOUS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

44	Reference	00331/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00331/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°04/M/MINREX/CIPM/2020 PASSÉ PRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES ACTIVITÉS CONSULAIRES À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

45	Reference	00333/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00333/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°03/M/MINREX/CIPM/2020 PASSÉ PRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, SUR L'ACQUISITION DES LICENCES POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES ACTIVITÉS CONSULAIRES À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

46	Reference	00332/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00332/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°05/M/MINREX/CIPM/2020 PASSÉ PRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GUÉRITE ET DES COULOIRS INTERNES DU BÂTIMENT CENTRAL AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	N°16/DM/C/MBA/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°16/DM/C/MBA/SG/CIPM/2020 DU 05 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2020 DU 15/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

48	Reference	011/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 KM) ET BT (2,5 KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA 1-PONTPOUTLOLOMA -CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

49	Reference	015/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°015/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REBOISEMENT S DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT1 : ESPLANADE MAIRIE LOT2 : BERGES DE LA SANAGA. AMONT DU BRAS MORT. EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

50	Reference	012/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE À MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

51	Reference	013/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MANGOMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference [014/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

53

Reference [016/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°016/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT1 : MALIMBA URBAIN. LOT2 : EKITE 1. EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

54

Reference [N° 064/DM/CBK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 064/DM/CBK/SG DU 10/07/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01BIS/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 27/05/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE NKONGBIMVIA VERS MVOUNKENG ET NTOUESSONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

55

Reference [00338/DIPL/D12/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00338/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 25 JUILLET 2020 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°003/M/MINREX/CIPM/2019 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 À USAGE MULTIPLE À L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

56

Reference [ADDITIF N°05](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°05 /A/C-E/SG PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-E/SG/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020, POUR LA REALISATION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MAN II ET NKOL MAKÀ DANS LA COMMUNE D'ENDOM (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ENDOM (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS NOTAMMENT: LE DÉLAI ACCORDÉ AUX SOUMISSIONNAIRES POUR LA PRÉPARATION ET LA REMISE DES OFFRES EST DE 23 JOURS OUVRABLES À COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION DE L'AAO PAR L'ARMP, LE 26 JUIN 2020 DANS LE DAO. LE CRITÈRE ÉLIMINATOIRE RELATIF À L'ABSENCE DE LA DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON ABANDON D'UN MARCHÉ PUBLIC ANTÉRIEUR AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES N'EST PAS RÉGLEMENTAIRE DANS LE DAO ; L'INCOHÉRENCE RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE SOUS CRITÈRES ESSENTIELS INDIQUÉ ET LA SOMME TOTALE DESDITS SOUS CRITÈRES DANS LE L'AAO L'ABSENCE DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DANS LE RPAO DU DAO ; LA NON RETRANSCRIPTION INTÉGRALE DU RGAO NOTAMMENT LES ARTICLES 4.B, 17.6, 26,1 32,4 ET 34 DANS LE DAO ; LE TAUX DU CAUTIONNEMENT DÉFINITIF EST DIFFÉRENT DANS LE RPAO (5%) ET LE (CCAP) 2% DU DAO ; L'INCOHÉRENCE RELATIVE AUX CRITÈRES ESSENTIELS DANS L'AAO ET GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES DU DAO; L'INCOHÉRENCE ENTRE LE NOMBRE DE SOUS CRITÈRES ESSENTIELS MENTIONNÉ DANS L'AAO, LE RPAO ET LA GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES ;

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	ADDITIF N° 04 /A/C-E/SG Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 04 /A/C-E/SG PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-E/SG/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020, POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EMP BIKOMAM. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ENDOM (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE DES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS NOTAMMENT : L'HEURE D'OUVERTURE DES PRIX INDIQUÉS DANS L'AVIS D' APPEL D'OFFRE À PARTIR DE 13 HEURES ET LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO) N'EST PAS RÉGLEMENTAIRE; L'INCOHÉRENCE ENTRE LES HEURES DE DÉPÔTS ET D'OUVERTURE ET OFFRES INDIQUÉES DANS LES AAO ET RPAO ; ABSENCE DU MODÈLE DE CADRE DU PLANNING D'EXÉCUTION DES TRAVAUX PARMIS LES FORMULAIRES TYPE DANS LE DAO; L'INCOHÉRENCE ENTRE LA NOTE QUALIFICATIVE EN VALEUR ABSOLUE ET CELLE EN VALEUR RELATIVE DANS LE DAO ; LES NOTES QUALIFICATIVES EN VALEUR ABSOLUE ET CELLE EN VALEUR RELATIVE SONT DISTINCTES DANS LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ET LA GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES DU DAO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

58	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF SUR L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003DC/COB/CIPM/20 DU 07/07/2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

59	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF SUR L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003DC/COB/CIPM/20 DU 07/07/2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 732 05 725/6993 70748 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 20 JUIL 2020 POUR LA REALISATION EN DEUX (02) LOTS DES TRAVAUX CI-APRES : N° LOT DESIGNATION 1 RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE AU CSI DEMBAMTI DJOUMBARÉ, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA 2 RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À MBAMTI-ALARBA, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DEL'ADAMAOUA

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation en deux (02) lots des travaux ci-après :

N°	LOT DESIGNATION
1	Réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine au CSI de Mbamti Djoumbaré, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua
2	Réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Mbamti-Alarba, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes
- Installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipement - Développement ;
- Essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Super structure ;
- Pompe ;
- Formation des artisans réparateurs et des comités de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels en francs CFA des opérations à l'issue des études préalables sont de 8000 000 FCFA par lot.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots dont un même soumissionnaire peut être attributaire lorsqu'il remplit les conditions prescrites par le Maître d'Ouvrage.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP.

6. Financement



Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du FEICOM et le Budget d'Investissement Publics de l'exercice 2020, Ressources Transférées à la commune de Banyo :

N° LOT	SOURCE DE FINANCEMENT
1	BUDGET FEICOM
2	BIP

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Urbain, au plus tard le 12 aout 2020 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 021/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 du 20 JUIL 2020 POUR LA REALISATION EN DEUX (02) LOTS DES TRAVAUX CI-APRES :

N°	LOT DESIGNATION
1	Réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine au CSI de Mbamti Djoumbaré, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua
2	Réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Mbamti-Alarba, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant de 160 000 FCFA par lot.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 12 aout 2020 à 15 heures précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO,
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BRU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés inférieur ou égal à 8 000 000 FCFA (**oui/non**);
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 8 000 000 FCFA (**oui/non**) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 20 Juillet 2020

Le MAIRE

EL HADJI CHEKARAOU SOULEY

COMMUNE DE BANYO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 22/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 20 JUIL 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIÈRE MUNICIPALE DEVANT DESSERVIR
SAMBOLABO ET TIBATI, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE
L'ADAMAOUA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Banyo, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction d'une gare routière municipale devant desservir Sambolabo et Tibati, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Travaux préparatoires - études ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Peinture ;
- Electricité
- Plomberie - Sanitaires ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **18 000 000 (Dix-huit millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de IARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 12 aout 2020 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 22/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 du Pour les travaux de construction d'une gare routière municipale devant desservir Sambolabo et Tibati, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Souspréfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 12 aout 2020 à 15 heures précisé par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAG
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 18 000 000 FCFA (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 18 000 000 FCFA(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 20 Juillet 2020

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/CIPM/C-MGA/2020 DU 18/07/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du financement Fonds Routier du MINTP - Exercices 2020 et suivants, le Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à la maîtrise d'œuvre de l'exécution des travaux de construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO dans la Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment : Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de **8 499 638 (huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-huit) francs CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier - Exercices 2020 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA dès publication du présent avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune et dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA dès publication du présent avis par voie de presse écrite, dans le JDM de l'ARMP et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commune de MEIGANGA au plus tard le à 14 heures, heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21 /AONO/CIPM/C-MGA/2020 DU 18/07/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 20 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO et d'un montant de **Cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze (169 992) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10/08/2020 à 14 heures précises par la Commission interne de Passation des marchés placée auprès de la Commune de MEIGANGA dans la salle des réunions de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que le soumissionnaire ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais accordé par la commission,
- Fausse déclaration, substitution ou alors pièce falsifiée ;
- Présence d'information financière dans l'offre technique ;
- Note technique inférieur à 70/100 points.

Critères essentiels

- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence 20 points
- Logistique 10 points
- personnel clé 40 points
- Références du Consultant 10 points
- Calendrier des activités 15 points
- Présentation du dossier 5 points

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO.

Les offres financières du soumissionnaire ne seront ouvertes pour la suite de la procédure qu'au cas où ce dernier aurait obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

15. Attribution

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, confinement aux procédures décrites dans le présent DAO.

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA.

MEIGANGA le 18 Juillet 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/C-MGA/CIPM/2020 DU 18/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO (PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES 2020). LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO, (PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES 2020 ET SUIVANTS.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après:

N° PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX
SERIE 000 :	INSTALLATIONS
SERIE 100 :	NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
SERIE 300:	ASSAINISSEMENTS - DRAINAGE
SERIE 400:	OUVRAGES D'ART
SERIE 500:	SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE
SERIE 600:	DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Deux cent douze million quatre cent quatre vingt dix mille neuf cent quarante francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis comme suit :

Régions	Départements	Ouvrages/Tronçons/ Rivières	Portée/ longueur (ml)	Délai (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
ADAMAOUA	MBERE	Pont au pk 26 sur la route Ngazi - Wakasso	40	18	212 490 940 FCFA	Travaux de construction d'ouvrage d'art

5. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais installées d'arts.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2020 Ligne

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meiganga d'affichage et au journal de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meiganga de Meiganga, d'une somme non remboursable de cent mille (150 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées Meiganga, Tél. : 693 86 33 33, au plus tard le 10/08/2020 dès 14 heures. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/C-MGA/CIPM/2020 DU 18/07/2020 POUR L'EXECUTION DES
(PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES)
FINANCEMENT : Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier-Local
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de : (18) dix-huit mois

11. Cautionnement Provisoire

Cautionnement provisoire (garantie de soumission) : 2% du montant prévisionnel. Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (30) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant de ; 4 249 900 FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'Office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les offres retenues, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermées et scellées dont

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur idé

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 10/08/2020 dès 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de

l'étape 1: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée par dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie incohérente avec la consistance des travaux ;
- Non justification de la possession en propre ou en location du matériel minimum suivant ;
- Une bétonnière ;
- Un véhicule pick-up ;
- Une motopompe.
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par la Banque Centrale ;
- Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
- N'avoir pas satisfait (21) critères sur l'ensemble des trente(30) critères existants.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une soumission timbrée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres
- paraphé à toutes les pages, signé et daté à la dernière page ;
- Le devis (Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;
- Les sous - détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages signé et daté à la dernière page.
- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration» pièce falsifiée ou non authentique.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 30 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation des offres sur 1 critère

b) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur 2 critères ;

c) Le personnel d'encadrement proposé sur 11 critères ;

d) Le matériel à mobiliser sur 8 critères ;

e) Les Références du Soumissionnaire sur 3 critères ;

f) Méthodologie et organisation sur 5 critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères administratifs,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et administratif peuvent être obtenus auprès des services de la Commu

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°036/D13-213/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MOKOLO II (CSI II) ET A
L'HOPITAL DE DISTRICT DE MEIGANGA (HD) RESPECTIVEMENT DANS LES REGIONS DE
L'EXTREME-NORD ET DE L'ADAMAOUA, EN DEUX (02) LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 405 306 700 102 221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet l'exécution des travaux de construction des clôtures du Centre de Santé Intégré de Mokolo II (CSI II) et l'Hôpital de District de Meiganga (HD) respectivement dans les Régions de l'Extrême-nord et de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux lots et concerne :

Le Centre de Santé Intégré de Mokolo II (CSI II) et l'Hôpital de District de Meiganga (HD) respectivement dans les Régions de l'Extrême-nord et de l'Adamaoua.

Les différentes opérations et les types de travaux à exécuter se déclinent de la manière suivante :

- Travaux préparatoires ;
- Implantations ;
- Terrassements Généraux et Plateformes ;
- Travaux du Gros-Œuvre (Fondations, Béton Armé en Elévation et Maçonneries);
- Travaux d'Enduits ;
- Menuiseries Métalliques ;
- Electricité - Protection Incendie ;
- Travaux des peintures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **170 000 000 (cent soixante-dix millions)**

N°	Formations Sanitaires	Coût prévisionnel en Francs CFA.
Lot 01 :	Centre Santé Intégré de Mokolo II	70 000 000
Lot 02 :	Hôpital de District de Meiganga	100 000 000
TOTAL		170 000 000

4. Allotissement

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'offres sont en deux lots. Un soumissionnaire peut postuler pour les deux lots mais ne peut être attributaire que d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2020 du
JDM n° 2104 du 27 Juillet 2020

Page 28 sur 135

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

28/07/2020



MINSANTE (C2D Santé), d'imputation budgétaire : **54 405 306 700 102 221**.
Le coût prévisionnel des travaux est de **170 000 000 (cent soixante-dix millions)**

N°	Formations Sanitaires	Coût prévisionnel en Francs CFA.
Lot 01 :	Centre Santé Intégré de Mokolo II	70 000 000
Lot 02 :	Hôpital de District de Meiganga	100 000 000
TOTAL		170 000 000

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE sise à « ***l'Immeuble de la santé*** » non loin de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, sise de l'Immeuble de la santé à côté de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA, payable au Trésor Public contre quittance représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au plus tard le 18 août 2020 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« ***APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE***

N°036/D13-213/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MOKOLO II (CSI II) ET A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MEIGANGA (HD) RESPECTIVEMENT DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD ET DE L'ADAMAOUA, EN DEUX (02) LOTS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **04 (quatre) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de :

	Formations sanitaires	Montant en Francs CFA.
Lot 01 :	Centre Sante Intégré de Mokolo II	1 400 000
Lot 02 :	Hôpital de District de Meiganga	2 000 000

Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être – en cours de validité – impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

JDM n° 2104 du 27 Juillet 2020

Page 29 sur 135

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

28/07/2020



Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps et aura lieu le **18 août 2020** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, à partir de **18 Aout 2020 14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai réglementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par l'ARMP (pièce à insérer dans l'offre technique) ;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- f) Note technique sur les critères essentiels inférieure à 80 % de oui.

- CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Références de l'entreprise ;
- b) Personnel technique de l'entreprise ;
- c) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
- d) Matériel de chantier à mobiliser ;
- e) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés) ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 80 % de OUI seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'Immeuble de la Croix – rouge.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE D'AMBAM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020 DU16/07/2020.POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE NKOLABUI - EVOUZOK, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 27 351 01 641822 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ma'an, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Ma'an, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus-indiquées. Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'exécution des travaux d'ouverture e la route Nkolabui - Evouzok 03 km, dans la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, consisteront :

Au déforestation (dégagement mécanique de l'emprise) ;

l'abattage d'arbres ;

la pose des buses ;

la construction des ponts en bois (équarris en bille de bois et platelage en madriers) ;

la réalisation des remblais de substitution en zone marécageuse.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt-huit millions (28 000 000) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2020 de la Commune de Ma'an. Imputation : 54 27 351 01 641822 2250, Autorisation de dépense : 1V02494 Le coût prévisionnel est de vingt-huit millions (28 000 000) francs CFA

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la commune de Ma'an, tél. : 699 37 84 98 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax. Télex, E-mail

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Général de la commune de Ma'an **au plus tard le 05/08/2020 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°06/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020 DU 16/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE NKOLABUI - EVOUZOK, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

« A n'ouvrir qu'et; séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de cinq cent soixante mille (560 000) Francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 05/08/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

L dossier administratif incomplet ou non conforme sous réserve de l'application 92.9 du code des marchés publics;

1. fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
2. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
3. absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
4. absence du sous détail d'un prix unitaire ;
5. offre financière incomplète ou non conforme ;
6. n'avoir pas encore réalisé la construction ou la réhabilitation d'un pont
- 7.

En cas de groupement d'entreprises, La nature du groupement (conjoint ou solidaire) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement solidaire, les cotraitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

Le mandataire devra vérifier au moins 50 % des critères essentiels, ce n'est que par la suite que le cumul des références, du matériel et du personnel sera effectué.

Critères essentiels

N°	Activités Appréciation	Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyens techniques et matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux)	
E)	Capacité financière	

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la commune de Ma'an Tel : 699 37 84 98

EBOLOWA le 16 Juillet 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE D'AMBAM

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020
DU 16/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NKOLABUI -
NSENDOU, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 36 468 01 641822 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Nkolabui Nsengou 25 km. dans la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, consisteront :

Au déforestation (dégagement mécanique de l'emprise) ;

l'abattage d'arbres ;

La pose des buses ;

la réalisation des remblais de substitution en zone marécageuse.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2020 de la Commune de Ma'an. Imputation : 54 36 468 01 641822 2250, Autorisation de dépense : 1V05433 Le coût prévisionnel est de vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000) francs CFA

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la commune de Ma'an, tél. : 699 37 84 98 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone. Fax. Téléx. E-mail

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Général de la commune de Ma'an **au plus tard le 05/08/2020 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°05 /AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020 DU16/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NKOLABUI - NSENGOU, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLE DUNTEM

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de cinq cent cinquante-quatre mille (554 000) Francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 05/08/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1. dossier administratif incomplet ou non conforme sous réserve de l'application 92.9 du code des marchés publics;
2. fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
4. absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

5. absence du sous détail d'un prix unitaire
6. offre financière incomplète ou non conforme ;
7. n'avoir pas encore réalisé la construction ou la réhabilitation d'un pont

En cas de groupement d'entreprises, La nature du groupement (conjoint ou solidaire) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement solidaire, les cotraitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

Le mandataire devra vérifier au moins 50 % des critères essentiels, ce n'est que par la suite que le cumul des références, du matériel et du personnel sera effectué.

Critères essentiels

N°	Activités Appreciation	Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyens techniques et matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux)	
E)	Capacité financière	

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la commune de Ma'an Tel : 699 37 84 98

EBOLOWA le 16 Juillet 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CNCC/CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3.FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC-EXERCICE 2020 PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture **de cinq (05) véhicules**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la fourniture de cinq (05) véhicules au Conseil National des Chargeurs du Cameroun et répartis en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

● Lot N°1: Trois (03) véhicules de type SUV

- Cylindrée : 1450 cm³ minimum
- Puissance fiscale : 8 chevaux
- Nombre de places : 7 places minimum
- Nombre de portières : 5
- Source d'énergie : essence
- Garde au sol : 200 mm minimum
- Direction assistée
- Sécurité : ABS+Airbag

● Lot N°2: Un (01) véhicule de type SUV

- Cylindrée : 1550 cm³ minimum
- Puissance fiscale : 9 chevaux
- Nombre de places : 5 places minimum
- Nombre de portières : 5
- Source d'énergie : essence
- Garde au sol : 180 mm minimum
- Direction assistée
- Sécurité : ABS+Airbag

● Lot N°3: Un (01) véhicule pickup 4x4

- Cylindrée : 2950 cm³ minimum
- Puissance fiscale : 9 chevaux
- Nombre de places : 5 places minimum
- Nombre de portières : 4
- Source d'énergie : diesel
- Garde au sol : 300 mm minimum
- Direction assistée
- ABS+Airbag

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels par lot du présent appel se présentent comme suit :

- Lot 1 : Cinquante un millions (51 000 000) de francs CFA ;
- Lot 2: Seize millions (16 000 000) francs CFA ;
- Lot 3 : Vingt sept millions cinq cent mille (27 500 000) de francs CFA

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de trois (03) lots.

Un soumissionnaire peut postuler pour tous les lots et peut être adjudicataire de l'ensemble des lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertises avérées en qualité de concessionnaire automobiles ou d'engins de manutention.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, **dès publication du présent avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au **Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) Francs CFA**, dans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marqués comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables au **Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, **au plus tard le 24 Août 2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/CNCC/CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dont le montant est défini de la manière suivante :

- Lot 1 : Un million vingt mille (1 020 000) francs ;
- Lot 2 : Trois cent vingt mille (320 000) francs ;
- Lot 3 : Cinq cent cinquante mille (550 000) de francs.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24 Août 2020 à 13 heures** par la Commission de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires par lot sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Non-conformité de l'offre à au moins l'une des spécifications techniques suivantes :

Lot N°1: Trois (03) véhicules de type SUV

- Cylindrée : 1450 cm³ minimum
- Puissance fiscale : 8 chevaux
- Nombre de places : 7 places minimum
- Nombre de portières : 5
- Source d'énergie : essence
- Garde au sol : 200 mm minimum
- Direction assistée
- Sécurité : ABS+Airbag

● Lot N°2: Un (01) véhicule de type SUV

- Cylindrée : 1550 cm³ minimum
- Puissance fiscale : 9 chevaux
- Nombre de places : 5 places minimum
- Nombre de portières : 5
- Source d'énergie : essence
- Garde au sol : 180 mm minimum
- Direction assistée
- Sécurité : ABS+Airbag

● Lot N°3: Un (01) véhicule pickup 4x4

- Cylindrée : 2950 cm³ minimum
- Puissance fiscale : 9 chevaux
- Nombre de places : 5 places minimum
- Nombre de portières : 4
- Source d'énergie : diesel
- Garde au sol : 300 mm minimum
- Direction assistée
- ABS+Airbag

d) Non validation du quota des critères essentiels requis ainsi qu'il suit :

- Lot1 : au moins 21 oui sur 26 ;
- Lot2 : au moins 21 oui sur 26 ;
- Lot3 : au moins 27 oui sur 32.

13. Les principaux critères ESSENTIELS de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur (**joindre justificatifs**) :

Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires) ;

Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques du DAO (joindre la fiche technique du modèle proposé) ;

Expérience dans les prestations similaires (trois références de fournitures au cours des quatre dernières années : 2016, 2017, 2018 et 2019 ;

Représentation d'une firme internationale spécialisée dans le domaine concerné ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché (Descriptif des Fournitures et CCAP) paraphés sur toutes les pages et signés, cachetés et datés à la dernière page.

NB : Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits

éliminatoires et au moins respectivement, à 21 oui sur 26, 21 oui sur 26, 27 oui sur 32 des critères dits essentiels des lot1, lot2 et lot3.

La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant techniquement qualifié.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 27 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE D'EDEA 2EME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II? SOUS PREFECTURE EDEA II EN
MOYENNE TENSION DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,
REGION DU LITTORAL FINANCEMENT: BIPIMINDDEVEL 2020 IMPUTATION BUDGETAIRE: 54 27 641405
2254 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDEA II**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BIPIMINDDEVEL 2020
IMPUTATION
54 27 641405 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, Exercice 2020, le Maire de la Commune D'EDEA II. lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, portant sur les Travaux de réhabilitation de la ligne électrique Carrefour Evelyn bar-Mairie Edéa II-Sous- Préfecture Edéa II en Moyenne Tension dans la Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

- Les travaux préparatoires ;
- La construction d'une ligne MT monophasé
- La pose de transformateur monophasé
- La construction d'une ligne BT monophasé:
- Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à [issue des études préalables est de Cinquante Millions (50 000 000) FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électrification La participation sous forme de groupement est admise à condition que le mandataire soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Edéa II dès publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune D'EDEA II, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante quinze mille (75 000) FCFA** payable à la Recette Municipale de la Commune D'EDEA II

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune D'EDEA II au plus tard le 20 Août 2020 à 12 Heures et devra porter la mention

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001 BIS/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II?
SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION DANS LA COMMUNE D'EDEA II,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre a ses pièces administratives une caution de soumission de Un million (1 000 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO Le cautionnement provisoire sera

libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché. le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine d'irrecevabilité. les Offres administratives, techniques et financières doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention ci-dessus mentionné au point 10 du présent avis et la spécification du pli (administrative, technique ou financière). Elles ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de [Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives des propositions techniques et financières, aura lieu le **20 août 2020 à 13 Heures** à la salle des Actes de la Commune D'EDEA II par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune D'EDEA II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan . administratif, technique et financier selon des critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non)

Critères éliminatoires:

- -Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;
- L'omission d'un prix unitaire quantifié dans le sous-détail
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- La Note technique devra être supérieure ou égale à 75% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels;

Critères essentiels

- Capacité financière
- Experience de l'entreprise
- Personnel
- Matériel
- Méthodologie

Le soumissionnaire devra obtenir au moins 75% de oui

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus disposent d'un délai de 15 jours pour retirer leurs offres. Passé ce délai, ces offres pourront être détruites.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune D'EDEA II.
Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

DOUALA le 22 Juillet 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 BIS/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE NKONGBIMVIA VERS MVOUNKENG ET NTOUESSONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIKOK (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de BIKOK, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification rurale de NKONGBIMVIA vers Mvounkeng et Ntouessong dans la Commune de BIKOK dans le Département de la Mefou et Akono.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- CONSTRUCTION LIGNE MT MONOPHASEE
- CONSTRUCTION DES LIGNES MT ET BT MONOPHASEE
- FOURNITURE ET POSE TRANSFORMATEUR 25 KVA MONOPHASE
- PRESTATIONS DIVERSES

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 22 000 000 (VINGT DEUX MILLIONS) FCFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de BIKOK, Secrétariat Général dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BIKOK, contre présentation d'une quittance de versement de **(35 000) Trente cinq Mille francs CFA**, délivrée par **la Recette Municipale de la Commune de BIKOK**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de BIKOK au plus tard le **20/08/2020 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01 BIS/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE NKONGBIMVIA VERS MVOUNKENG ET NTOUESSONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **_440.000 (Quatre cent quarante mille)_** francs CFA . La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **20/08/2020 à 13 heures** dans la salle de délibération de la Mairie de BIKOK par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de BIKOK. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans le délai de 48 heures réglementaire ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Sous détail d'un prix quantifié omis dans le bordereau des prix unitaires;
- Obtention de 3 « non » à l'évaluation des critères essentiels;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- L'Attestation et le Rapport de visite de site signée sur l'honneur ;
- La présentation du dossier de Soumission ;
- Références de l'Entreprise en la matière (la construction et/ou la réhabilitation des lignes électriques) ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à trois (03) des cinq (05) critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Autorité Contractante.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 /AONO/CBK /CIPM /2020 DU 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NLOZOA TRONCON DE ROUTE CARREFOUR AKOK BEKOE-CARREFOUR CHAPELLE EVINDISSI II -CARREFOUR EVINDISSI CENTRE-CARREFOUR BILON DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BUDGET MINTP LIGNE FOND ROUTIER - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont sur la rivière Nlozoa, tronçon de route carrefour Akok Bekoe-carrefour chapelle Evindissi II, dans la commune de Bikok, Département de la Méfou et Akono, Région du Centre.

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	CONSTRUCTION DE PONT SUR LA RIVIERE NLOZOA, SUR LE TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR AKOK BEKOE-CARREFOUR CHAPELLE EVINDISSI II-CARREFOUR EVINDISSI CENTRE-CARREFOUR BILON	45 000 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préliminaires;
- Travaux d'emprise ;
- Les travaux de terrassement généraux;
- Les travaux de fondation-piles ;
- Les travaux d'assemblage ;
- Les travaux d'équipement;

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de BIKOK, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipal de BIKOK.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BIKOK, au plus tard le 20/08/2020 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°011 /AONO/CBK /CIPM /2020 Du 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NLOZOA TRONCON DE ROUTE CARREFOUR AKOK BEKOE-CARREFOUR CHAPELLE EVINDISSI II -CARREFOUR EVINDISSI CENTRE-CARREFOUR BILON DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
unique	Construction d'un pont sur la rivière Nlozoa tronçon de route carrefour AkokBekoe-carrefour chapelle Evindissi2 dans la commune de Bikok	45 000 000	900 000

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de BIKOK le 20/08/2020 à 13 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BIKOK, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BIKOK Secrétariat Général, aux numéros de téléphones : 676 297 411

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2020 DU 24 JUILLET 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT DES
CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES DANS LE CADRE DE LA MISE
EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (PRO-ACTP) EN TROIS LOTS DISTINCTS. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 18 241 08 529900 2023 463

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP), le Ministre de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) a initié un important chantier de modernisation de l'enseignement supérieur du Cameroun dont l'un des objectifs est l'accroissement et l'arrimage des enseignements pratiques des établissements universitaires aux standards internationaux. Dans cette optique, il apparaît que la formation des étudiants performants et adaptés à la nouvelle donne de la mondialisation, nécessite d'asseoir la formation pratique sur des bases solides et opérationnelles.

2. Consistance des prestations

Le détail de prestations attendues des consultants est précisé dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offre ont été évaluées à l'issue des études préalables à un montant de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) francs CFA, toutes taxes comprises, pour chaque lot.

4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres sont constituées en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Etudes relatives à l'organisation des quatrièmes assises nationales sur le cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires au Cameroun ;
- Lot 2 : Etudes relatives à l'harmonisation et à l'adaptation des programmes des filières sciences de l'urbanisme et de l'architecture ;
- Lot 3 : Etudes relatives à l'harmonisation et à l'adaptation des programmes de formation des filières de médecine vétérinaire et de Sciences halieutiques.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux Cabinets suivants, sélectionnés à l'issue des Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°01, 02 et 03/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/PRO-ACTP/20 du 13 février 2020, publiés dans le journal des marchés Publics n°1993 du 14 février 2020. Il s'agit de :

N°	Entreprise	Adresse
1	CGT Sarl	BP : 896 Yaoundé

2	ETS. ETUDE ECO-CONSULTING	BP : 6 620 Yaoundé
3	M.T.C SARL	BP : 18 460 Yaoundé
4	ETS. MAG SERVICES	BP : 7 326 Yaoundé
5	ETS. SACRAMENTO	BP : 15 573 Yaoundé

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le BIP MINESUP, Exercice 2020, suivant les imputations budgétaires ci-après :

- Lot 1 : 54 18 241 08 529900 2023 463 ;
- Lot 2 : 54 18 241 08 529900 2813 463 ;

Lot 3 : 54 18 241 08 529900 2813 463

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, Porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21, sur présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir au plus tard le **26 aout 2020 à 13 heures** précises, heure locale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21.

Elle devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2020 DU 24 juillet 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CONSULTANTS
CHARGES DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU
PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR (PRO-ACTP) EN TROIS LOTS DISTINCTS
Lot N° _____
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'offres est fixé à trois (03) mois pour chacun des lots. Ce délai court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par les établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution est fixé à **un million neuf cent mille (1 900 000) francs CFA** par lot.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **26 aout 2020 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur au 14^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de soixante-dix (70) pour cent des points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- Présence d'une information financière concernant les honoraires du Cabinet dans le dossier administratif ou technique ;
- Note du dossier technique inférieure à soixante-dix (70) points sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché et non défaillance au cours des trois (03)

dernières années.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
I	Présentation des offres	02
II	Références du Consultant applicable à la mission au cours des 5 dernières années (2015-2019)	10
III	Compréhension de la mission, méthodologie et plan de travail	20
IV	Qualifications et expérience du personnel-clé pour les prestations similaires	60
V	Matériel et logistique de travail	8
TOTAL		100

Toutes les offres ayant au moins 70/100 seront retenues pour la phase d'évaluation financière.

Les critères et sous critères sont répertoriés de façon plus détaillée, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Seules les offres jugées techniquement acceptables seront retenues pour l'évaluation financière.

15. Attribution

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 70%

Poids de l'offre financière (F) = 30%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$$

La note financière (NF) est égale : $Nf = 100 \times Fm / F$ avec Nf = note financière ; Fm = proposition financière la moins disante

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

Les marchés seront attribués aux soumissionnaires dont les offres auront été évaluées les mieux disantes pour chaque lot.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots. **Des équipes distinctes doivent être présentées au cas où le soumissionnaire postule plusieurs lots.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'Immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47 28.

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012 /AONO/CBK /CIPM /2020 DU 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NLOZOA TRONCON DE ROUTE CARREFOUR N LIMASSI-NKONGNEN I -CARREFOUR CHAPELLE EVINDISSI II DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BUDGET MINTP LIGNE FOND ROUTIER - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont sur la rivière Nlozoa, tronçon de route carrefour AkokBekoe-carrefour chapelle Evindissi II, dans la commune de Bikok, Département de la Méfou et Akono, Région du Centre.

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NLOZOA TRONCON DE ROUTE CARREFOUR N LIMASSI-NKONGNEN I -CARREFOUR CHAPELLE EVINDISSI II DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE	45 000 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préliminaires;
- Travaux d'emprise ;
- Les travaux de terrassement généraux;
- Les travaux de fondation-piles ;
- Les travaux d'assemblage ;
- Les travaux d'équipement;

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de BIKOK, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipal de BIKOK.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BIKOK, au plus tard le 20/08/2020 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°012 /AONO/CBK /CIPM /2020 Du 24/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NLOZOA TRONCON DE ROUTE CARREFOUR N LIMASSI-NKONGNEN I -CARREFOUR CHAPELLE EVINDISSI II DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
unique	Construction d'un pont sur la rivière Nlozoa tronçon de route carrefour Nlimassi-Nkongnen 1 - carrefour chapelle Evindissi2 dans la commune de Bikok	45 000 000	900 000

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de BIKOK le 20/08/2020 à 13 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BIKOK, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

12. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BIKOK Secrétariat Général, aux numéros de téléphones : 676 297 411

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE D'AMBAM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2020 DU21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE (POSE D 1 LAMPADAIRES) DANS LE VILLAGE MESSAMA III, COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 32 422 02 641822 2242

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'électrification solaire (pose d'èlampadaires) dans le village Messama III dans la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, comprennent notamment : Installation du chantier ; La Fourniture et la pose des panneaux solaires Mono/Poly 120W, les Batteries 12V/160Ah, les Ampoules LED20W X 2, Ampoules équivalentes à 240W d'une lampe incandescente, l'intensité de 10A, Hauteur 6m, Rayon d'éclairage 20m x 20m ;Toutes suggestions.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quarante millions (40 000 000) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2020 de la Commune de Ma'an. Imputation : 54 32 422 02 641822 2242, Autorisation de dépense : 1V04816.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la commune de Ma'an, tél. : 699 37 84 98 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-cinq mins (65 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Général de la commune de Ma'an **au plus tard le 12/08/2020 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO/PU/C-MA'AN/CIPMI/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE P MPE A MOTRICITE HUMAINE DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances le montant est de Huit cent mille (800 000) Francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 12/05/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1. dossier administratif incomplet ou non conforme sous réserve de l'application 92.9 du code des m
2. fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
4. absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
5. absence du sous détail d'un prix unitaire ;
6. offre financière incomplète ou non conforme ;
7. n'avoir pas de références similaires.

En cas de groupement d'entreprises, La nature du groupement (conjoint ou solidaire) doit être précisée et justifiée par la

production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement solidaire, les cotraitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

Le mandataire devra vérifier au moins 50 % des critères essentiels, ce n'est que par la suite que le cumul des références, du matériel et du personnel sera effectué.

Critères essentiels

N°	Activités Appreciation	Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyens techniques et matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux)	
E)	Capacité financière	

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Générale de la commune de Ma'an
Tel : 699 37 84 98

EBOLOWA le 21 Juillet 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE D'AMBAM

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-MA'AN/CIPM/2020 DU 17/08/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) Puits positifs équipés des PMH DA DU
NS LES VILLAGES EVES (QUARTIER DE ZE MOTO), MA'AN (DERRIÈRE LE STADE MUNICIPALE),
MESSAMA (QUARTIER D'ONDO NSO'O) ET BIDJAP (EP), DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT
DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction de quatre (04) puits positifs équipés des PMH dans les villages Eves (Quartier de Ze Moto), Masan (Derrière le stade municipale), Messama (Quartier d'Ondo Nso'o) et Bidjap (EP), dans la Commune de Ma'an, Région du Sud

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention d'Hydraulique.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

3. Financement

PNDP IDA (Guichet Performance)

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être retiré au secrétariat de la Mairie de Ma'an, moyennant la somme de trente cinq **(35 000) F CFA**, payable à la Recette Municipale de Ma'an (contre quittance), à partir le 17/07/2020 pendant les jours ouvrables, entre 09 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication de l'Avis.

5. Remises des offres

Date limite de réception des offres : **05/08/2020 à 14 Heures.** au Secrétariat Général de la Mairie de Ma'an à Ma'an (699 378 498)

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Conditions de dépôt des offres Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme adressée au Maire de Ma'an (Maitre d'Ouvrage), à déposer à la Mairie de Ma'an à Ma'an. L'enveloppe anonyme portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-MASAN/CIPM/2020 DU 17/07/2020
Travaux de construction de quatre (04) puits positifs équipés des PMH dans les villages Eves (Quartier de Ze Moto), Ma'an (Derrière le stade municipale), Messama (Quartier d'Ondo Nso'o) et Bidjap (EP), dans la
Commune de Ma'an, Région du Sud**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours

7. Cautionnement Provisoire

n/a

8. Ouverture des Plis

Ouverture des plis: Secrétariat Général de la Mairie de Ma'an à Ma'an (699 378 498) . Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés, eii présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, **à 15Heures la date du 05/08/2020 heure** et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

EBOLOWA le 16 Juillet 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

MINISTERE DES FINANCES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00013/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR L'ENTRETIEN DU BÂTIMENT « B » SOUS SOL, 3ÈME, 4ÈME ET 5ÈME ÉTAGES DU MINISTERE DES FINANCES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54-65-685-01-340020-6161

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Ministre des Finances, lance une consultation pour l'entretien du bâtiment « B » Sous-sol, 3^{ème} 4^{ème} et 5^{ème} étages de son Département Ministériel pour le compte de l'exercice Budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation portent sur l'entretien du bâtiment « B » Sous-sol, 3^{ème} 4^{ème} étages du Ministère des Finances. Ces prestations, exécutées sur une base journalière, hebdomadaire, et trimestrielle comprennent :

A. Prestations journalières :

- Vidange des corbeilles à papiers et des différentes poubelles ;
- Nettoyage des sols et des moquettes ;
- Nettoyage complet des bureaux intégrant l'ensemble du mobilier ;
- Nettoyage des couloirs, halls et escaliers ;
- Nettoyage et désinfection des toilettes ;
- Ramassage des ordures diverses et évacuation ;
- Diffusion des produits désodorisants ;
- Nettoyage des plinthes.

B. Prestations hebdomadaires :

- Nettoyage dessus des armoires ;
- Brossage et lavage des vitres.

C. Prestations trimestrielles

- Shampooing des moquettes et carrelage ;
- Décapage des sols.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de: **F CFA Vingt deux millions cinq cent soixante dix neuf mille cent vingt cinq (22 579 125).**

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente Consultation sont réparties en un (01) lot unique, ainsi qu'il suit :
Lot unique : Bâtiment B MINFI : Sous-sol, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} étages ;

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de fonctionnement du MINFI de l'Exercice 2020, sur la ligne d'imputation **54-65-685-01-340020-6161 Pour un montant TTC de Vingt-deux millions cinq cent soixante-dix neuf mille cent vingt-cinq (22 579 125) FCFA.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés**, bâtiment « A » porte **332**, Tél. 222 22 54 86, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Finances, **Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment «A» porte 332, Tél. : 222 22 54 86, dès publication du présent avis**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **FCFA vingt-cinq mille (25 000)**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 332, au plus tard le 20/08/ 2020 à 13 heures, et devra porter la mention suivante :

*CONSULTATION N°00013/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 juillet 2020 POUR L'ENTRETIEN DU BÂTIMENT « B »
SOUS SOL, 3ème, 4ème et 5ème étages DU MINISTERE DES FINANCES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère des finances d'un montant de **Quatre cent cinquante un mille cinq cent quatre-vingt trois (451.583) FCFA** et d'une durée de validité de trente (30) jours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de Réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, située à Mvog-Ada (face Collège Montesquieu) le **20/08/2020 à 14 Heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Il faudrait préciser qu'en cas d'absence d'un soumissionnaire, il ne pourra envoyer qu'un seul représentant.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants:

A/ Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture ;
- Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de $\frac{3}{4}$ de oui des critères essentiels.

B/ Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques.

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans la Grille d'évaluation (PIECE V).

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins $\frac{3}{4}$ de OUI de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins $\frac{3}{4}$ des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Finances - Direction des Ressources Financières, Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés bâtiment « A » portes 332 ou 335, Tél. 222 22 54 86.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTERE DES FINANCES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00014/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES ABRITANT LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, LE PSRF, LE PSRPE, ET L'INSPECTION DES SERVICES DES IMPOTS DU MINISTERE DES FINANCES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54-65-685-01-340020-6161

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Ministre des Finances, lance une consultation pour l'entretien des immeubles abritant la Direction Générale des impôts (DGI), le PSRF, le PSRPE et l'Inspection des Services des Impôts(DGI) de son Département Ministériel pour le compte de l'exercice Budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation portent sur l'entretien des immeubles abritant la Direction Générale des impôts (DGI), le PSRF, le PSRPE et l'Inspection des Services des Impôts(DGI) du Ministère des Finances. Ces prestations, exécutées sur une base journalière, hebdomadaire, et trimestrielle comprennent :

A. Prestations journalières :

- Vidange des corbeilles à papiers et des différentes poubelles ;
- Nettoyage des sols et des moquettes ;
- Nettoyage complet des bureaux intégrant l'ensemble du mobilier ;
- Nettoyage des couloirs, halls et escaliers ;
- Nettoyage et désinfection des toilettes ;
- Ramassage des ordures diverses et évacuation ;
- Diffusion des produits désodorisants ;
- Nettoyage des plinthes.

B. Prestations hebdomadaires :

- Nettoyage dessus des armoires ;
- Brossage et lavage des vitres.

C. Prestations trimestrielles

- Shampooing des moquettes et carrelage ;
- Décapage des sols.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du lot est le suivant :

Lot n°1: Vingt cinq millions cinq cent soixante dix neuf mille cent vingt cinq (25 579 125) FCFA TTC.

Lot n° 2: Huit millions trois cent quatre vingt seize mille trois cent quatre vingt treize (8 396 393) F CFA TTC.

4. Allotissement

La prestation objet de la présente consultation est répartie en deux (02) lots, ainsi qu'il suit :

Lot n° 1 : Immeuble de la Direction Générale des Impôts.

Lot n° 2: les immeubles abritant le PSRF, le PSRPE et l'Inspection des Services des Impôts.

NB : L'adjudicataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Coût prévisionnel:

Le coût prévisionnel du lot est le suivant :

Lot n°1: Vingt cinq millions cinq cent soixante dix neuf mille cent vingt cinq (25 579 125) FCFA TTC.

Lot n° 2: Huit millions trois cent quatre vingt seize mille trois cent quatre vingt treize

(8 396 393) F CFA TTC.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINFI de l'Exercice **2020**, sur la ligne d'imputation **54-65-685-01-340020-6161** Pour un montant TTC de **Trente-trois millions neuf cent soixante-cinq mille cinq cent dix-huit (33 965 518) FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés**, bâtiment « A » porte **335**, Tél. 222 22 54 86, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Finances, **Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 335, Tél. : 222 22 54 86, dès publication du présent avis**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **FCFA vingt-cinq mille (25 000)**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 332 ou 335, au plus tard le 24/08/2020 à 13 heures, et devra porter la mention suivante :

*CONSULTATION N°...../DC/MINFI/CIPM/2020 DU POUR L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES
ABRITANT LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, LE PSRF, LE PSRPE, ET L'INSPECTION DES SERVICES
DES IMPOTS DU MINISTERE DES FINANCES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

10. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère des finances d'un montant de :

- Lot 1 : FCFA Cinq cent onze mille cinq cent quatre-vingt (511 580)
- Lot 2 : FCFA Cent soixante-sept mille neuf cent vingt-huit (167 928)

Ayant une durée de validité de trente (30) jours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de Réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, située à Mvog-Ada (face collège Montesquieu) le **24/08/2020 à 14 Heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Il faudrait préciser qu'en cas d'absence d'un soumissionnaire, il ne pourra envoyer qu'un seul représentant.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants:

A/ Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet;
- Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence de la caution de soumission;
- Non satisfaction de 3/4 de oui des critères essentiels.

B/ Critères essentiels

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires;
- Qualité du personnel;
- Moyens logistiques.

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans la grille d'évaluation (PIECE N° V). Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 3/4 de OUI de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 3/4 des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Finances - Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés bâtiment « A » portes 332 ou 335, Tél. 222 22 54 86.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTERE DES FINANCES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00016/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR L'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE DU CENADI ET PARKING

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54-65-685-01-340020-6161

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Ministre des Finances, lance une consultation pour l'entretien de l'immeuble du CENADI et parking de son Département Ministériel pour le compte de l'exercice Budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation portent sur l'entretien de l'immeuble du CENADI du Ministère des Finances. Ces prestations seront exécutées sur une base journalière, hebdomadaire, et trimestrielle comprennent :

A. Prestations journalières :

- Vidange des corbeilles à papiers et des différentes poubelles ;
- Nettoyage des sols et des moquettes ;
- Nettoyage complet des bureaux intégrant l'ensemble du mobilier ;
- Nettoyage des couloirs, halls et escaliers ;
- Nettoyage et désinfection des toilettes ;
- Ramassage des ordures diverses et évacuation ;
- Diffusion des produits désodorisants ;
- Nettoyage des plinthes.

B. Prestations hebdomadaires :

- Nettoyage dessus des armoires ;
- Brossage et lavage des vitres.

C. Prestations trimestrielles

- Shampooing des moquettes et carrelage ;
- Décapage des sols.

3. Cout Prévisionnel

un montant TTC de Quinze millions cinq cent cinquante-neuf mille cent quarante-quatre (15 559 144) FCFA

4. Allotissement

La prestation objet de la présente consultation est répartie en **un (01) lot unique**, ainsi qu'il suit :

Lot unique: Immeuble du CENADI ET PARKING.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de fonctionnement du MINFI de l'Exercice **2020**, sur la ligne d'imputation **54-65-685-01-340020-6161** Pour un montant TTC de **Quinze millions cinq cent cinquante-neuf mille cent quarante-quatre (15 559 144) FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés**, bâtiment « A » porte **335**, Tél. 222 22 54 86, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Finances, **Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 335**, Tél. : **222 22 54 86, dès publication du présent avis**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **FCFA 25 000 (vingt-cinq mille)**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés Publics, Bâtiment « A » porte 332, au plus tard le 26/08/2020 à 13 heures, et devra porter la mention suivante :

*CONSULTATION°00016/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020
POUR L'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE DU CENADI DU MINISTERE DES FINANCES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère des finances d'un montant de **FCFA Trois cent onze mille cent quatre-vingt trois (311.183)** et d'une durée de validité de trente (30) jours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de Réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, située à Mvog-Ada (face collège Montesquieu) le **26/08/2020 à 14 Heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Il faudrait préciser qu'en cas d'absence d'un soumissionnaire, il ne pourra envoyer qu'un seul représentant.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants:

A/ Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet;
Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
Non satisfaction de **3/4 de oui** des critères essentiels.

B/ Critères essentiels :

Présentation générale des offres ;
Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
Qualité du personnel ;
Moyens logistiques.

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans la grille d'évaluation (PIECE n°5). Cette évaluation se fera de manière binaire (**oui** ou **non**), avec un minimum acceptable d'au moins **3/4 de OUI** de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins ¾ de oui des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Finances - Direction des Ressources Financières, Sous- Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés bâtiment « A » portes 332 ou 335, Tél. 222 22 54 86.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTERE DES FINANCES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00015/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LE GARDIENNAGE ET LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS DU MINISTERE DES FINANCES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54-65-685-01-340020-6188

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Ministre des Finances, lance une consultation pour le gardiennage des immeubles Mvog-Ada, Direction de la Normalisation et de la Comptabilité Matières, SDAC, Direction Générale des Impôts, de l'EX-CNR de son Département Ministériel pour le compte de l'exercice Budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

Ces prestations seront exécutées sur une base journalière, hebdomadaire, et trimestrielle :

A. Missions courantes :

- Surveiller les bâtiments et les espaces communs en appliquant les règles de sécurité ;
- Accueillir et informer les visiteurs ;
- Réceptionner et enregistrer les réclamations des visiteurs, les communiquer à qui de droit ;
- Veiller à la sécurité du personnel et des biens, en évitant le vandalisme et le cambriolage ;
- Eviter la dégradation, le sabotage des biens, le vol, et le vandalisme;

B. La mission du maitre- chien :

- Protéger, sécuriser et dissuader, grâce à la présence de son chien, les bâtiments et le personnel contre tous types de risques, en restant sur une position stratégique ou en faisant la ronde.
- Avoir une capacité de détection et de dissuasion très efficace.
- L'agent effectuant sa ronde dans des conditions difficiles (Temps pluvieux ou dans le noir) sera aidé par son chien qui possède un très grand flair.
- Grâce à celui-ci, il détectera toute présence dissimulée ou bruit suspect par ses capacités psychomotrices et athlétiques exceptionnelles.

C. Les obligations du maitre-chien :

Le maitre-chien doit répondre à des critères stricts pour exercer :

- Avoir l'autorisation d'exercer ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Etre détenteur d'un certificat de qualification professionnelle ;
- Posséder son propre chien dressé par un centre de formation spécialisé.
- Sous la direction de la société de gardiennage, l'agent de sécurité doit effectuer des rondes de surveillance pour détecter toute malveillance.
- Les rondes peuvent être variables ou non, diurne et/ ou nocturne.
- Les rondes à pieds : elles doivent être utilisées pour sécuriser l'intérieur et l'extérieur des bureaux.
- Les rondes avec chien : elles sont effectuées par un maitre-chien (l'animal doit être considéré comme un outil de dissuasion).
- L'intervention sur alarme : l'agent de sécurité doit disposer d'une alarme qu'il doit déclencher en cas de problème au niveau de la base.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est le suivant :

Lot unique: Trente six millions huit cent quarante huit mille deux cent cinquante (36 848 250) F CFA TTC

4. Allotissement

La prestation objet de la présente consultation est constituée d'un **(01) lot unique**, sur les sites suivants: Immeuble EX-CNR, Immeuble MVOG-ADA, Direction de la Normalisation et de la Comptabilité Matières, la SDAC, la Direction Générale des Impôts (DGI).

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine du gardiennage et de la surveillance.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de fonctionnement du MINFI de l'Exercice **2020**, sur la ligne d'imputation **54-65-685-01-340020-6188 Pour un montant TTC de trente-six millions huit cent quarante-huit mille deux cent cinquante (36 848 250) FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés**, bâtiment « A » porte **335**, Tél. 222 22 54 86, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Finances, **Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 335, Tél. : 222 22 54 86, dès publication du présent avis**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **FCFA vingt-cinq mille (25 000)**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 335, au plus tard le 25/08/2020 à 13 heures, et devra porter la mention suivante :

CONSULTATION N°00015/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 juillet 2020
POUR LE GARDIENNAGE ET LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS DU MINISTERE DES FINANCES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère des finances d'un montant de **FCFA Sept cent trente-sept mille (737 000)** et d'une durée de validité de 30 jours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de Réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, située à Mvog-Ada (face collège Montesquieu) le **25/08/2020 à 14 Heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Il faudrait préciser qu'en cas d'absence d'un soumissionnaire, il ne pourra envoyer qu'un seul représentant.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants:

A/ Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Non satisfaction de 3/4 de oui des critères essentiels.

B/ Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Grille d'évaluation (PIECE V).

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 3/4 de OUI de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins **3/4** des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Finances - Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés bâtiment « A » portes 335 ou 332, Tél. 222 22 54 86.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTERE DES FINANCES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00017/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR L'ENTRETIEN DES ASCENSEURS DES BATIMENTS « A » ET « B » DU MINISTERE DES FINANCES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54-65-685-01-340020-6162

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Ministre des Finances, lance une consultation pour l'entretien des ascenseurs des Bâtiments « A » et « B » de son Département Ministériel pour le compte de l'exercice Budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation portent sur l'entretien des ascenseurs des Bâtiments « A » et « B » du Ministère des Finances. Ces prestations, exécutées sur une base journalière, hebdomadaire, et trimestrielle comprennent :

- L'exploitation ;
- La maintenance préventive (entretien courant) ;
- La maintenance curative (entretien profond) ;
- Les dépannages.

3. Cout Prévisionnel

un montant TTC de Quarante-quatre millions trois cent soixante un mille (44 361 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de fonctionnement du MINFI de l'Exercice **2020**, sur la ligne d'imputation **54-65-685-01-340020-6162** Pour un montant TTC de Quarante-quatre millions trois cent soixante un mille (44 361 000) FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés**, bâtiment « A » porte **335**, Tél. 222 22 54 86, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Finances, **Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 335, Tél. : 222 22 54 86, dès publication du présent avis**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **FCFA vingt-cinq mille (25 000)**, représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Bâtiment « A » porte 335, au plus tard le **27/08/ 2020 à 13 heures**, et devra porter la mention suivante :

*CONSULTATION N°00017/DC/MINFI/CIPM/2020 DU 23 juillet 2020
POUR L'ENTRETIEN DES ASCENSEURS DES BATIMENTS « A » ET « B » DU MINISTERE DES FINANCES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution est de **douze (12) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont le montant est de **huit cent quatre-vingt sept mille deux cent vingt (887 220) FCFA**.

- La durée de validité est de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, et dès réception des prestations pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de Réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, située à Mvog-Ada (face collège Montesquieu) le **27/08/2020 à 14 Heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Il faudrait préciser qu'en cas d'absence d'un soumissionnaire, il ne pourra envoyer qu'un seul représentant.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants:

A/ Critères éliminatoires:

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution à l'ouverture ;
- Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de 3/4 de oui des critères essentiels.

B/ Critères essentiels:

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques.

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans la grille d'évaluation de la Consultation (PIECE V).

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 3/4 de OUI de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 3/4 des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés bâtiment « A » portes 335, Tél. 222 22 54 86.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0088/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 17 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES ACTIVITÉS CONSULAIRES À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par **Décision N° 00331/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE** le Marché, objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Acquisition des équipements pour le déploiement du système de gestion des activités consulaires à l'étranger au MINREX	ETS GLO MAGA B.P. : 11761 YAOUNDE	97 637 667	02 MOIS

L'attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement du Marché y relatif.

Par ailleurs, le soumissionnaire du même lot ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

Désignation des lots	Soumissionnaires	Motifs
Acquisition des équipements pour le déploiement du système de gestion des activités consulaires à l'étranger au MINREX	KIAMA SA B.P : 15709 Yaoundé	Non-déploiement du logiciel objet du Marché relatif à la lettre commande N°014/LC/MINREX/CIPM/2019 du 11/10/2019 pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX

Il est par conséquent invité à passer retirer son offre sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 17 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-215/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/D13-172/AONO/MINSANTE/CIPM/ 2020 DU 01 JUIN 2020,RELATIF À LA MISE EN PLACE, L'ENTRETIEN ET L'APPROVISIONNEMENT EN CRÉDIT DE COMMUNICATION DE DEUX(02) FLOTTES TÉLÉPHONIQUES AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE. FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de la Santé Publique Communique :**

Par Décision n°1447/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 23 Juillet 2020

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire des deux (02) lots de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
01	Flotte téléphonique pour personnel administratif, technique et financier	ORANGE CAMEROUN S.A BP : 1864 Douala	17 813 848	12 mois
02	Achat de crédit téléphonique flotte pour autres utilisateurs	ORANGE CAMEROUN S.A BP : 1864 Douala	20 557 077	12 mois

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des projets de marché correspondants.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE DE REPORT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

PORTANT REPORT DE DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES D'APPELS D'OFFRES:

Le Directeur Général de la CAMWATER, Maitre d'ouvrage et Autorité Contractante communique :

La date limite de dépôt et d'ouverture de plis de l'Appel d'offres National ouvert en procédure d'urgence n°016/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 du 08/07/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG, EN PROCEDURE D'URGENCE prévue pour le 22 Juillet 2020, est reportée au vendredi **31 Juillet 2020**.

Le reste sans changement.

DOUALA le 23 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°008/C/CAEDII/SG/SAPM/20 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR -MAIRIE EDÉA II - SOUS-PRÉFECTURE EDÉA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) DANS LA COMMUNE D'EDÉA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE

Par décision municipale N°010/CAED II/SG/SAPM/2020 du 22/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° **001/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 27 Avril 2020** pour les travaux de **réhabilitation de la ligne électrique Carrefour Evelyn Bar - Mairie Edéa II - Sous-préfecture Edéa II en Moyenne Tension (Lot 1)** dans la Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral est déclaré **infructueux**.

EDEA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°014/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE

Par décision municipale N°016/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 22/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 004/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 29 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution	Entreprises Soumissionnaires	Montant TTC	Délai d'exécution	Observation
LOT Unique	Réhabilitation des routes communales	Commune d'Arrondissement d'Edea II, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral	FRIDAY COMPANY LTD BP 517 BAMENDA Tel, 677 42 13 47	27 599 220 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-216/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/D13-186/AONO/MINSANTE/CIPM/2020, DU 11 JUIN 2020, POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON 4X4 AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. FINANCEMENT : BIP 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

L'Appel d'Offres NationalOuvert n°030/D13-186/AONO/MINSANTE/CIPM/2020, du 11 Juin 2020, pour la fourniture d'un (01) Véhicule Station Wagon 4x4 au Ministère de la Santé Publique, est déclaré **INFRUCTUEUX** en raison de l'absence des soumissionnaires.

Le présent communiqué sera enregistré et publié où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N° 010/C/CBK/SG DU 10/07/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01BIS/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 27/05/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE NKONGBIMVIA VERS MVOUNKENG ET NTOUESSONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOK FINANCEMENT : BIP MINÉE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

L'appel d'offres national ouvert susmentionné est pour compter de la date de signature de la présente Décision déclaré infructueux, car aucun dossier de soumission n'a été enregistré au terme des 21 jours ouvrables.

BIKOK le 10 Juillet 2020

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0090/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE ,SUR L'ACQUISITION DES LICENCES POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES ACTIVITÉS CONSULAIRES À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 00333/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE le Marché, objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Acquisition des licences pour le déploiement du système de gestion des activités consulaires à l'étranger au MINREX	ULTRA HIGHTECH SOLUTION B.P. : 30061 Yaoundé	95 584 840	02 MOIS

L'attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement du Marché y relatif.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N°0089/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GUÉRITE ET DES COULOIRS INTERNES DU BÂTIMENT CENTRAL AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 00332/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE le Marché, objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Travaux d'aménagement de la guérite et des couloirs internes du bâtiment central au MINREX	MAH ELECTRONICS SARL B.P. : 12 641 Yaoundé	248 686 980	03 MOIS

L'attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement du Marché y relatif.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SCDP/Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des candidats au Dossier d'**Appel d'Offres N°021/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM/CIPM-SCDP/2020** du 1er juillet 2020 relatif à la fourniture des matériels de chaudronnerie et aux travaux de visite décennale pour la mise en conformité des bacs de stockage dans les dépôts SCDP de Bessengue et Mboppi à Douala, de Nsam à Yaoundé et de Belabo, Que compte tenu des ,festivités liées à la fête du mouton prévue pour le **31 juillet 2020** ,« le dépôt des offres initialement fixé pour le **vendredi, 31 juillet 2020 à 10 h00min**, est ramené au **jeudi, 30 juillet 2020**, à la même heure. Le reste sans changement. /-

DOUALA le 24 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°009/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT (2,5KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA-CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE

Par décision municipale N°011/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 22/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 001/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 27 Avril 2020 (lot 1) est attribuée ainsi qu'il suit :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution	Entreprises Soumissionnaires	Montant TTC	Délai d'exécution	Observation
LOT 2	Electrification en MT (2,5km) sur le linéaire Chefferie POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA-Carrefo BONI MATANDO-Ecole Publique	Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	ARCHITECTURALBUSINESS SOLUTION ENGINEERING (ABS) SARL B.P. : 8213 Ydé. Tél. 696 318 479/ 671 643 383	31 995 927 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-212/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 BIS/D13-135/AONO/ MINSANTE/CIPM/2020 DU 24 MARS 2020, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE, DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME. FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Ministre de la Santé Publique Communique :**

Par Décision n°1449/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 23 Juillet 2020

Le Cabinet ci-dessous désigné est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
01	Recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation de l'audit annuel des comptes du Programme National de lutte contre la Tuberculose, du Comité National de Lutte contre le Sida et du Programme National de lutte contre le Paludisme	AUDITEC FOIRIER CONSULTING BP : 12 134 Douala	70 204 860	30 jours

Le mandataire dudit cabinet est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE MBANGASSINA

COMMUNIQUE N°11/C/C/MBA/SG/CIPM/2020 DU 05 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2020 DU 15/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :

Par décision **N°16/DM/C/MBA/SG/CIPM/2020**, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELA
unique	MBANGASSINA	MBANGASSINA	ETS MEX-SERVICES	14 900 172	90 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

MBANGASSINA le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°010/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE

Par décision municipale N°012/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 22/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 002/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 28 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution	Entreprises Soumissionnaires	Montant TTC	Délai d'exécution	Observation
LOT Unique	Construction d'un Poste Agricole	MALIMBA URBAIN dans la Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	Société d'Entretien et de Maintenance SEM SARL B.P. : 3 294 Dia Tél.675 654 097	19 160 336 FCFA	03 MOIS	/
			Tôle et Plomberie du Cameroun ; TPC SARL B.P. : 262 Edéa. Tél.697 110 650	18 994 615 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa li pour recevoir notification.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ce dernier.

EDEA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°011/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANGOMBE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE

Par décision municipale N°013/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 22/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 003/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 28 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution	Entreprises Soumissionnaires	Montant TTC	Délai d'exécution	Observation
LOT Unique	Construction d'un Bloc de 02 salles de classes	Ecole Publique de MANGOMBE dans la Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	G. G. BUSINESS SERVICES Tel. 652 54 91 07 / 699 95 00 71	18 000 000 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°012/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT 1 : MALIMBA URBAIN (COLLINE DE LA JOIE) : LOT 2 : EKITE I (VILLAGE MELONE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE

Par décision municipale N°016/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 22/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 006/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 29 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution	Entreprises Soumissionnaires	Montant TTC	Délai d'exécution	Observation
LOT 1	construction de forages équipés de Pompes à Motricité Humaine	Malimba Urbain (Colline de la joie)	AUTHENTIC NATIONAL COOPÉRATION BP 322 RAMENDA Tel. 677 77 79 12	8 500 000 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire
LOT 2		aile (Village MELONS)		8 500 000 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°013/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTS : LOT 1: ESPLANADE MAIRIE ; LOT 2: BERGES DE LA SANAGA, AMONT DU BRAS MORT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE

Par décision municipale N°015/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 22/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 005/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 29 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution	Entreprises Soumissionnaires	Montant TTC	Délai d'exécution	Observation
LOT 1	Travaux de reboisement	Esplanade Mairie	G. G. BUSINESS SERVICES Tél. 652 54 91 07 / 699 95 00 71	8 000 000 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire
LOT 2		Berges de la Sanaga, Amont du bras mort		12 000 000 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°007/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR L'APPUI EN MATERIEL AUX GIC ET COOPERATIVES DE LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 2, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE

Par décision municipale N°007/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 08/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° N° 001/DC/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

Objet	Lieu d'exécution	Entreprises Soumissionnaires	Montant TTC	Délai d'exécution	Observations
L'APPUI EN MATERIEL AUX GIC ET COOPERATIVES	Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET PRESTATION DIVERSES TRAGECPRED BTP SARL B.P. :3033 Dla. Tél. 657 025 992/	7 497 248 FCFA	01 MOIS	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour en recevoir notification.

EDEA le 12 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

D13-213 ADDITIF N°01 À L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°D13-201/DC/MINSANTE/CSPM-PC/2020 DU 08/07/2020 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique informe les Soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotation suscitée que les modifications suivantes sont apportées au titre de l'additif n°01.

10 Ouverture des plis.

Au lieu de : (ancien)

« L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **13/09/2020 à 09 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme Conjoint sis au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à Messa ».

Lire : ('nouveau)

« L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13/08/2020 à 09 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Conjoint sis au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à Messa ».

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE DE REPORT

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

PORTANT REPORT DE DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES D'APPELS D'OFFRES:

Le Directeur Général de la CAMWATER, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante communique :

La date limite de dépôt et d'ouverture de plis de l'Appel d'offres National ouvert en procédure d'urgence n°016/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 du 08/07/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG, EN PROCEDURE D'URGENCE prévue pour le 22 Juillet 2020, est reportée au vendredi **31 Juillet 2020**.

Le reste sans changement.

DOUALA le 23 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

BOLENGA GERVAIS

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

D13-213 ADDITIF N°01 À L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°D13-201/DC/MINSANTE/CSPM-PC/2020 DU 08/07/2020 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique informe les Soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotation suscitée que les modifications suivantes sont apportées au titre de l'additif n°01.

10 Ouverture des plis.

Au lieu de : (ancien)

« L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **13/09/2020 à 09 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme Conjoint sis au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à Messa ».

Lire : ('nouveau)

« L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13/08/2020 à 09 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Conjoint sis au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à Messa ».

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SCDP/Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des candidats au Dossier d'**Appel d'Offres N°021/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM/CIPM-SCDP/2020** du 1er juillet 2020 relatif à la fourniture des matériels de chaudronnerie et aux travaux de visite décennale pour la mise en conformité des bacs de stockage dans les dépôts SCDP de Bessengue et Mboppi à Douala, de Nsam à Yaoundé et de Belabo, Que compte tenu des ,festivités liées à la fête du mouton prévue pour le **31 juillet 2020** ,« le dépôt des offres initialement fixé pour le **vendredi, 31 juillet 2020 à 10 h00min**, est ramené au **jeudi, 30 juillet 2020**, à la même heure. Le reste sans changement. /-

DOUALA le 24 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

COMMUNIQUE 015/C/UKISM/2020 POTRTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRE LE MAIRE DE LA VILLE DE KRIBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE' ET MAITRE D'OUVRAGE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 103 (H) DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS DÉCIDE : L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0001/A0NOICUK/CIPM/PTIL2020 DU 22 JANVIER 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE UREAME DE KRIBL, EST DÉCLARÉ INFRACTUEUX LES OFFRES REÇUES N'AYANT PAS ÉTÉ SATISFAISANTES EN TOUS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Kribi, Autorité Contractante et Maitre d'Ouvrage conformément à l'article 103 (b) du Code des Marchés Publics décide :

L'Avis d'appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°0001/A0NR/UKJCIPM/PU/2020 du 22 JANVIER 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI,

L'établissement ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à la maitrise d'oeuvre.

N°	PROJET	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE	DELA
01	Maitrise d'oeuvre des travaux de construction de l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Kribi	INA3GES BP 216 Yaoundé Tel 677014034	67.078.125 (Soixante Sept Millions Soixante Dix-Huit Cent Vingt-Cinq)	Douze (12) mois

La suite de la procédure relative à cet appel d'offre fera l'objet d'un examen préalable du Service des Marchés de la Communauté Urbaine de Kribi.

KRIBI le 28 Juin 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 00331/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°04/M/MINREX/CIPM/2020 PASSÉ PRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES ACTIVITÉS CONSULAIRES À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°09/AONO/MINREX/CIPM/2020,

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	Acquisition des équipements pour le déploiement du système de gestion des activités consulaires à l'étranger au MINREX	ETS GLO MAGA B.P. : 11761 YAOUNDE	97 637 667	02 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 00333/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°03/M/MINREX/CIPM/2020 PASSÉ PRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, SUR L'ACQUISITION DES LICENCES POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DES ACTIVITÉS CONSULAIRES À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°08349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/MINREX/CIPM/2020,

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	Acquisition des licences pour le déploiement du système de gestion des activités consulaires à l'étranger au MINREX	ULTRA HIGHTECH SOLUTION B.P. :30 061 Yaoundé	95 584 840	02 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 00332/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 23 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°05/M/MINREX/CIPM/2020 PASSÉ PRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINREX/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GUÉRITE ET DES COULOIRS INTERNES DU BÂTIMENT CENTRAL AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/MINREX/CIPM/2020,

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	Travaux d'aménagement de la guérite et des couloirs internes du bâtiment central au MINREX	MAH ELECTRONICS SARL B.P. : 12 641 Yaoundé	248 686 980	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N°16/DM/C/MBA/SG/CIPM/2020 DU 05 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2020 DU 15/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2020 DU 15/04/2020 EN PROCEDURE D'URGERCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELA
unique	MBANGASSINA	MBANGASSINA	ETS MEX-SERVICES	14 900 172	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 KM) ET BT (2,5 KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA 1-PONTPOUTLOLOMA -CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 / 048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 001/AONO/CAEDIIeme/CIPM/2020 du 27 avril 2020 pour les travaux de réhabilitation de la ligne électrique carrefour Evelynne bar-Mairie Edéa II-sous-préfecture Edéa H en moyenne tension (Loti) dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 15 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué à l'entreprise **ARCHITECTURAL BUSINESS SOLUTION ENGINEERING (ABS SARL) BP : 8213 Yaoundé Tél.: 696 318 479 / 671 643 383**, le marché d'électrification en MT (2,5 Km) et BT (2,5 Km) sur le linéaire chefferie Poutloloma I-pont Poutloloma -carrefour Boni Matando-Ecole publique (**Lot 2**) Arrondissement d'Edéa IIème". Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 001/AONO/CAEDIIème/ CIPM/2020 du 27 avril 2020.,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°015/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REBOISEMENT S DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN DEUX LOTS : LOTI : ESPLANADE MAIRIE LOT2 : BERGES DE LA SANAGA. AMONT DU BRAS MORT. EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 / 048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 005/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 29 avril 2020 005/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour les travaux de reboisement, dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral LOTI : Esplanade Mairie LOT2 : Berges de la Sanaga, Amont du bras mort, dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 10 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué à l'entreprise **GG BUSINESS SERVICES Tél. 652 54 91 07 / 699 95 00 71** le marché de reboisement dans la Commune d'Arrondissement d'Ede° Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral, LOTI : Esplanade Mairie LOT2 : berges de la Sanaga, Amont du bras mort, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 005/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 29 avril 2020,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE À MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 / 048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 002/AONO/CAEDIIeme/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour les travaux de

construction du poste agricole à Malimba urbain dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 09 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué à l'entreprise **TOLES ET PLOMBERIE DU CAMEROUN (TPC SARL) BP : 262 EDEA Tél. : 697 110 650**, le marché de construction au poste agricole à Malimba urbain dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 001/AONO/CAEDIIeme/ CIPM/2020 du 28 avril 2020,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MANGOMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 / 048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 003/AONO/CAEDIIeme/CIPM/2020 du 28 avril 2020 003/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Mangombe, dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 09 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué à l'entreprise **GG BUSINESS SERVICES Tél. : 652 54 91 07 / 699 95 00 71**, le marché de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Mangombe, dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 003/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 28 avril 2020.,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 ! /048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 004/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 29 avril 2020 004/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour les travaux de réhabilitation des routes communales, dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 10 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué a l'entreprise **FRIDAY COMPANY LTD 8P : 517 BAMENDA Tél. : 677 42 13 47**, le marché de réhabilitation des routes communales dans l'Arrondissement d'Edéa Herne. Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°004/AONO/CAEDIIe-e/ CIPM/2020 du 29 avril 2020.,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°016/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT1 : MALIMBA URBAIN. LOT2 : EKITE 1. EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 / 048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 006/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 29 avril 2020 006/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 29 avril 2020 Pour les travaux de construction de forages équipés de PMH dans l'Arrondissement d'Edéa Ile Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral, répartis en deux lots. LOT1 Malimba urbain, LOT2 : Ekite I dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 10 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué d l'entreprise **AUTHENTIC NATIONAL COOPERATION BP : 322 BAMENDA Tél. : 677 77 79 12**, le marché de construction de forages équipés de PMH dans l'Arrondissement d'Edéa Ile Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral, répartis en deux lots. LOT1 Malimba urbain, LOT2 : Ekite I objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 006/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 29 avril 2020,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N° 064/DM/CBK/SG DU 10/07/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01BIS/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 27/05/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE NKONGBIMVIA VERS MVOUNKENG ET NTOUESSONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire ;

Vu l'appel d'offres N°01bis/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 27/05/2020, en procédure d'urgence pour les travaux d'électrification rurale de Nkongbimvia vers Mvounkeng et Ntouessong dans la commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du centre;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'appel d'offres national ouvert susmentionné est pour compter de la date de signature de la présente Décision déclaré infructueux, car aucun dossier de soumission n'a été enregistré au terme des 21 jours ouvrables.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 00338/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 25 JUILLET 2020 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°003/M/MINREX/CIPM/2019 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 À USAGE MULTIPLE À L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu la lettre d'observation du Délégué Départemental des Travaux Publics du Mfoundi, maîtrise d'œuvre publique du 17 mars 2020 ;
Vu l'ordre de service valant mise en demeure du 17 avril 2020 ;
Vu la demande de résiliation du contrat de l'entreprise GROUPE STILLE du 30 juin 2020 ;
Considérant les pièces versées au dossier,

DECIDE

Article 1^{er} : En application des dispositions des articles 181(b) et 182(e) du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché N°003/M/MINREX/CIPM/2019 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°09BIS/AONO/MINREX/CIPM/2019 du 24 juillet 2019, pour les travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage multiple à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) est, pour compter de la date de signature de la présente décision, résilié aux torts, frais et risque de l'entreprise **GROUPE STILLE B.P. :2 293 Yaoundé, Tél. : + (237) 694 127 262**

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'entreprise susvisée est interdite de soumission à la commande publique pour une durée de deux (02) ans. Pendant la période d'interdiction, celle-ci ne peut faire acte de candidature ni co-traiter ou sous-traiter tout ou partie des prestations objet de la commande publique, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par le Ministre chargé des Marchés Publics.

Article 3 : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE D'ENDOM

ADDITIF N°05 /A/C-E/SG PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-E/ SG/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020, POUR LA REALISATION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MAN II ET NKOL MAKA DANS LA COMMUNE D'ENDOM (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ENDOM (AUTORITE CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTERESSES PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS NOTAMMENT : LE DÉLAI ACCORDÉ AUX SOUMISSIONNAIRES POUR LA PRÉPARATION ET LA REMISE DES OFFRES EST DE 23 JOURS OUVRABLES À COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION DE L'AAO PAR L'ARMP, LE 26 JUIN 2020 DANS LE DAO. LE CRITÈRE ÉLIMINATOIRE RELATIF À L'ABSENCE DE LA DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON ABANDON D'UN MARCHÉ PUBLIC ANTÉRIEUR AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES N'EST PAS RÉGLEMENTAIRE DANS LE DAO ; L'INCOHÉRENCE RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE SOUS CRITÈRES ESSENTIELS INDIQUÉ ET LA SOMME TOTALE DESDITS SOUS CRITÈRES DANS LE L'AAO L'ABSENCE DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DANS LE RPAO DU DAO ; LA NON RETRANSCRIPTION INTÉGRALE DU RGAO NOTAMMENT LES ARTICLES 4.B, 17.6, 26,1 32,4 ET 34 DANS LE DAO ; LE TAUX DU CAUTIONNEMENT DÉFINITIF EST DIFFÉRENT DANS LE RPAO (5%) ET LE (CCAP) 2% DU DAO ; L'INCOHÉRENCE RELATIVE AUX CRITÈRES ESSENTIELS DANS L'AAO ET GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES DU DAO; L'INCOHÉRENCE ENTRE LE NOMBRE DE SOUS CRITÈRES ESSENTIELS MENTIONNÉ DANS L'AAO, LE RPAO ET LA GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation
Au lieu de ... a. critères éliminatoires: a) absence de la caution de soumission b) fausse déclaration, manœuvre frauduleuse, pièces scannées ou falsifiées ; c) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté la caution de soumission) ; d) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années ; e) Non-conformité du modèle de soumission f) note technique inférieure à 70 points sur 100 g) Non satisfaction de 5 sur 7 critères essentiels b. critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des 16 critères essentiels de qualification ci-dessous : ● Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ; ● Matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ; ● Méthodologie d'exécution sur 01 critère ; ● Références de l'entreprise sur 02 critères ; ● Capacité financière sur 02;criteres ● Délai d'exécution sur 01 critère ● Preuve d'acceptation sur 02 critères L'évaluation des offres se fera en trois étapes : 1^{ère} étape : vérification du dossier administratif de chaque soumissionnaire. 2^{ème} étape : évaluation technique des offres administrativement valables. 3^{ème} étape : vérification des offres financière des Entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Toute offre technique ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

1	Critères d'évaluation
	Lire plutot 1. PRINCIPAUX CRITERE D'EVALUATION a. critères éliminatoires: a) absence de la caution de soumission b) fausse déclaration, manœuvre frauduleuse, pièces scannées ou falsifiées ; c) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté la caution de soumission) ; d) Non-conformité du modèle de soumission e) note technique inférieure à 70 points sur 100 f) Non satisfaction de 5 sur 7 critères essentiels a. 8critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des 16 critères essentiels de qualification ci-dessous : ● Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ; ● Matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ; ● Méthodologie d'exécution sur 01 critère ; ● Références de l'entreprise sur 02 critères ; ● Capacité financière sur 01;criteres ● Délai d'exécution sur 01 critère ● Preuve d'acceptation sur 02 critères

2	Autres
	Au lieu de ... CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES 11.1. Cautionnement définitif Le cautionnement définitif est fixé à deux pour cent (2%) du montant TTC du Marché. Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du cocontractant. Lire plutot CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES 11.1. Cautionnement définitif Le cautionnement définitif est fixé à cinq pour cent (5%) du montant TTC du Marché. Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du cocontractant Le reste sans changement.

ENDOM le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE D'ENDOM

ADDITIF N° 04 /A/C-E/SG PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-E/ SG/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020, POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EMP BIKOMAM LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ENDOM (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE DES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS NOTAMMENT : L'HEURE D'OUVERTURE DES PRIX INDIQUÉS DANS L'AVIS D' APPEL D'OFFRE À PARTIR DE 13 HEURES ET LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO) N'EST PAS RÉGLEMENTAIRE; L'INCOHÉRENCE ENTRE LES HEURES DE DÉPÔTS ET D'OUVERTURE ET OFFRES INDIQUÉES DANS LES AAO ET RPAO ; ABSENCE DU MODÈLE DE CADRE DU PLANNING D'EXÉCUTION DES TRAVAUX PARMI LES FORMULAIRES TYPE DANS LE DAO; L'INCOHÉRENCE ENTRE LA NOTE QUALIFICATIVE EN VALEUR ABSOLUE ET CELLE EN VALEUR RELATIVE DANS LE DAO ; LES NOTES QUALIFICATIVES EN VALEUR ABSOLUE ET CELLE EN VALEUR RELATIVE SONT DISTINCTES DANS LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ET LA GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES DU DAO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 22 JUILLET 2020 par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des Actes de la Commune d'Endom, Bâtiment principal à partir de 13 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 29 juillet 2020 par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des Actes de la Commune d'Endom, Bâtiment principal à 13 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

2 Autres

Au lieu de ...

DANS LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO)

10. Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le _____ la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des Actes de la COMMUNE D'ENDOM à partir de 14h, heure présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la s dont ils ont la charge.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

Annexen°1	:	Modèle de soumission.
Annexen°2	:	Modèle de caution de soumission.
Annexen°3	:	Modèle de cautionnement définitif.
Annexen°4	:	Modèle de caution d'avance de démarrage
Annexen°5	:	Modèle de caution de retenue de garantie
Annexen°6	:	Cadre du planning

2 Autres

Lire plutot

DANS LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO)

10 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 29 juillet 2020 par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des Actes de la COMMUNE D'ENDOM à 14h, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont fait l'objet.

Annexen°1	:	Modèle de soumission.
Annexen°2	:	Modèle de caution de soumission.
Annexen°3	:	Modèle de cautionnement définitif.
Annexen°4	:	Modèle de caution d'avance de démarrage . . .
Annexen°5	:	Modèle de caution de retenue de garantie .
Annexen°6	:	Modèle de curriculum vitae.....
	:	Cadre du planning.

la suite dans le fichier d'origine

ENDOM le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE D'OBALA

ADDITIF SUR L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003DC/COB/CIPM/20 DU 07/07/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot ADDITIF SUR LA DEMANDE DE COTATION PAR INVITATION LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA (AUTORITE CONTRACTANTE) A

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	
1	MBAKA SENIOR SARL	YAOUNDE	5483	Tel 693
2	ETS SOPROCIT SARL	YAOUNDE	1573	
3	ETS METCH ELECT	YAOUNDE	15875	
4	ZION CONTRACTOR S.A, BP :	YAOUNDE	2513	
5	MOTAICAM SARL	YAOUNDE	115558	Tel 699
6	ETS EREC-CAM BP	YAOUNDE	-	Tel: 699

Objet : Invitation à soumissionner

Nom du Projet de Travaux	TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ENTRE BILEE BINOMO ET NKOLMETING D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Localisation	BILE BINOMO ET NKOLMETING
Numéro du Projet	Demande de Cotation N°003/DC/COB/CIPM/20 DU 07/07/2020
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	quatre vingt dix (90) Jours

Madame/Monsieur,



Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune D'OBALA a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux d'**extension du réseau électrique entre Bile Binomo et Nkolmeting dans la commune d'obala, département de la Iekie, Région du Centre**. Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune D'OBALA. Le **dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie D'OBALA (Service Technique, Tel : 677 03 08 65/696 90 83 24) en version hard contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 07/07/2020, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.**

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au lieu de **29/07/2020**,

Lire et considérer plutôt

Le 07 août 2020 à **11 Heures** auprès du **Chef Service Technique Tel : 677 03 08 65/696 90 83 24, contre décharge dans le registre des offres.**

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **07/08/2020, à 11 Heures** auprès du **Chef Service Technique Tel : 677 03 08 65/696 90 83 24, contre décharge dans le registre des offres.** OBALA le 27 juillet 2020

Le MAIRE

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'OBALA

ADDITIF SUR L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003DC/COB/CIPM/20 DU 07/07/2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt ADDITIF SUR LA DEMANDE DE COTATION PAR INVITATION LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA (AUTORITE CONTRACTANTE) A

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	T
1	ETS EMILIO	YAOUNDE	25050	699 842
2	ETS MOHAMADOU AMINOU	OBALA	47	6
3	ETS LE BREF CONSTRUCTION & COMPAGNIE	AKONOLINGA	090	Tél : 699 3
4	GROUPE DJ CERAMICA SANTARIO	YAOUNDE	4496	Tel
5	ETS BBC	YAOUNDE	5645	6
6	ETS MUKYVES	YAOUNDE	4646	677 88 9

Objet : Invitation à soumissionner

Nom du Projet de Travaux	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES D'UN BUREAU COMPLET POUR ENSEIGNANTS ET 2 ARMOIRES DE RANGEMENT, ET QUATRE (04) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOL EKUI, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Localisation	ECOLE PUBLIQUE DE NKOL EKUI
Numéro du Projet	Demande de Cotation N°003/DC/COB/CIPM/20 DU 07/07/2020

Délai d'Exécution (en jours calendaires)	quatre vingt dix (90) Jours
--	-----------------------------

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune D'OBALA a obtenu un financement envisage l'exécution des **travaux de construction d'un bloc de deux salles de Classes équipées de 60 Tables Bancs, Bureaux Complets pour enseignants et 02 armoires de Rangement, et d'un bloc latrines à quatre (04) compartiments** l'Ecole Publique de Nkol Ekui, dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre. Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune D'OBALA. Le **dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie D'OBALA (Service Technique, Tel : 677 03 08 65/696 90 83 24) en version hard copy ou en version numérique contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 07/07/2020, pendant les heures ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.**

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au lieu de **29/07/2020**,

Lire et considérer plutôt

le 07 août 2020 à **11 Heures** auprès du **Chef Service Technique Tel : 677 03 08 65/696 90 83 24, contre décharge dans le registre des offres.**

OBALA le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **07/08/2020, à 11 Heures** auprès du **Chef Service Technique Tel : 677 03 08 65/696 90 83 24, contre décharge dans le registre des offres.**

EDIBA Simon Pierre

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com